

Sécurité et violence selon le genre au Nouveau-Brunswick



L'initiative Résonances a révélé que le sujet de la sécurité et de la violence constituait un enjeu prioritaire* pour les femmes au Nouveau-Brunswick. Voici un aperçu détaillé des données qui ont permis d'établir cette constatation.

Parmi les participantes à notre sondage à l'intention des femmes :

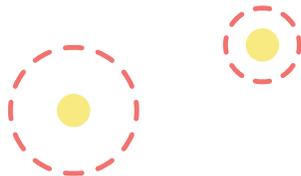
- 42 % ont cité la violence parmi les trois enjeux les plus importants à résoudre afin d'améliorer la vie des femmes, en tant que groupe, au Nouveau-Brunswick; et
- 29 % ont cité la violence parmi les trois problèmes les plus importants auxquels elles avaient fait face dans leur propre vie au cours des 12 mois précédents en tant que femmes au Nouveau-Brunswick.

Bon nombre des histoires partagées par les participantes mettent en évidence le fait que la violence recoupe d'autres défis. Les femmes ont décrit comment l'insécurité économique, la pauvreté, les logements délabrés et les services de soutien limités les avaient rendues plus vulnérables à la violence et avaient fait en sorte qu'il était difficile – et parfois impossible – pour elles d'avoir accès à du soutien après avoir subi des actes de violence ou de quitter des situations et des relations violentes. Les femmes ont également partagé des histoires de ne pas avoir été crues ou avoir été blâmées pour la violence lorsqu'elles avaient fait part de leurs expériences à d'autres personnes, y compris la police.

Données tirées de notre sondage à l'intention des personnes appartenant à une minorité de genre :

Le sujet de la sécurité et de la violence n'a pas été cité explicitement assez souvent pour se dégager comme un enjeu prioritaire* pour les personnes appartenant à une minorité de genre. Toutefois, la violence et la sécurité faisaient souvent partie des exemples et des récits détaillés partagés par les participants.

Les histoires de discrimination ou de difficultés liées à la santé mentale étaient particulièrement susceptibles de comporter également des éléments relatifs à la violence et à la sécurité. Dans le cadre de ces récits, les participants considéraient la discrimination comme la source de violence qu'ils avaient subi et que le déclin de leur santé mentale était un effet direct de celle-ci. Selon notre analyse, les personnes appartenant à une minorité de genre subissaient des taux élevés de violence et de difficultés liées à leur sécurité, même s'ils ne les citaient pas souvent comme un enjeu prioritaire.



*Les enjeux prioritaires ont été définis en fonction des réponses à deux questions des sondages de l'initiative Résonances :

- Quels sont les trois enjeux les plus importants à résoudre afin d'améliorer la vie des femmes/des personnes appartenant à une minorité de genre, en tant que groupe, au Nouveau-Brunswick?
- Quels étaient les trois problèmes les plus importants auxquels les participants avaient fait face dans leur propre vie au cours des 12 mois précédents en tant que femmes/personnes appartenant à une minorité de genre au Nouveau-Brunswick?



Selon la version du sondage à laquelle les participants répondaient, les questions faisaient référence aux femmes ou aux personnes appartenant à des minorités de genre.

Dans des questions distinctes, on demandait aux participants de donner des exemples d'enjeu ou de problèmes auxquels ils ou des personnes qu'ils connaissaient avaient fait face. Leurs exemples touchaient souvent plusieurs enjeux et problèmes.

Témoignages des femmes

Parmi les femmes qui ont indiqué que le sujet de la violence et de la sécurité était un enjeu ou un défi important, 56 % ont exprimé des préoccupations générales. Les préoccupations plus particulières comportaient la violence sexuelle (26 %), la violence conjugale ou entre partenaires intimes (14 %) et la violence dans le milieu de travail (4 %). Parmi les préoccupations générales et particulières, on a également mentionné la violence en ligne, l'abus envers les aînés et les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Violence en général

« De nombreuses femmes que je connais ont subi du harcèlement ou des agressions, particulièrement dans des clubs. Il est donc difficile de profiter des sorties. Il est épuisant de toujours devoir penser à des plans d'urgence, prévoir des voies de sortie et d'évaluer le caractère des hommes en quelques minutes seulement... »*

« Une personne qui craint pour sa sécurité personnelle et sa santé mentale ne peut pas s'épanouir ni aider sa famille ou sa collectivité à s'épanouir. La violence et l'abus nuisent à tous. »*

« Un jour, lorsque je faisais mon lavage en résidence, un étudiant... m'a poussée contre le mur devant d'autres étudiants et m'a agressée. Même si je criais à l'aide, personne ne l'a arrêté. C'était on ne peut plus flagrant. Je crois que les gens doivent être sensibilisés à l'idée d'aider une personne dans une situation de crise plutôt que d'être des témoins passifs... »*

Violence sexuelle

« La violence sexuelle est tellement fréquente que, souvent, les femmes ne se rendent même pas compte qu'elles sont victimes d'agressions sexuelles. Cela découle en grande partie du fait que les hommes se croient autorisés à profiter du corps des femmes. »*

« J'ai été victime d'une agression sexuelle, mais j'ai eu des réactions négatives de la part de plusieurs personnes en qui j'avais confiance et à qui je me suis confiée. Ces personnes ne m'ont pas crue ou ont balayé mes propos comme si c'était de ma faute. Il m'a fallu des mois pour avoir le courage de parler de l'incident à un professionnel. »*

« J'ai été victime d'agression sexuelle à plusieurs reprises, et je me suis carrément fait dire par la police municipale et par la GRC que je « mentais ». Cela m'a amenée à être méfiante à l'égard du système, à du TSPT et à d'autres problèmes de santé mentale qui ne sont pas traités adéquatement car le délai d'attente pour ces services dépasse un an dans certains cas. »*

Violence en milieu de travail

« ...ma collègue m'a confié que notre patron l'avait agressée au travail, devant des clients, et devant les caméras de sécurité qu'il avait installées partout dans le bar, et que personne ne l'avait aidée... Elle l'a finalement confronté au sujet de ce qui s'était passé, mais elle n'a jamais intenté de poursuite ni engagé d'autres mesures. Entre-temps, j'ai quitté mon emploi. Elle travaille toujours là. »*

« Les patients croient qu'ils peuvent faire des commentaires au sujet de mon apparence, me dire qu'ils veulent m'emmener dans leur lit, et qu'il s'agit seulement d'une « blague » et d'un « compliment ». Non, c'est du harcèlement sexuel. Toutefois, en tant que travailleuse dans le milieu des soins de santé de première ligne, j'ai peu de recours, sauf me taire. »*

Violence entre partenaires intimes ou violence conjugale

« Personnellement, j'ai vécu une situation qui reflète des expériences de mes amies; j'ai été violée et victime de violence dans le cadre d'une relation. La relation s'est poursuivie parce que j'étais étudiante et que j'avais besoin de la stabilité de cette relation. Le système actuel de prêts aux étudiants me désavantage, car il limite mes possibilités d'emploi d'un point de vue légal, ce qui me pousse vers le travail du sexe et d'autres professions. Ce qui rend vitale l'aide offerte par un partenaire. »*

« Il n'y a pas d'aide pour une femme handicapée de 50 ans ou plus qui était, et qui est toujours, dans une relation violente. Même si je suis sortie de ce foyer violent, je vis encore de la violence psychologique et du harcèlement... »*

« Les services en lien avec les violences faites aux femmes au NB ont peu de ressources. Certaines femmes que je connais n'ont pas réussi à avoir une place dans une maison d'hébergement. Et même celles qui ont réussi à y avoir une chambre, les intervenantes avaient de la difficulté à leur offrir des services à long terme, notamment afin de traiter leur traumatisme (santé mentale). Les intervenant.e.s ont les ressources pour les accompagner à trouver du logement, mais n'ont pas les moyens à les accompagner à plus long terme. »



Ce qui, selon les femmes, faciliterait leur vie ou celle des autres femmes au Nouveau-Brunswick :

« Le monde doit être plus sécuritaire pour les femmes : des programmes d'éducation et de prévention en matière de violence sexuelle, des systèmes structurés de manière à ce que les femmes puissent facilement, et en toute sécurité, signaler les agressions et le harcèlement et être crues, de la thérapie, des traitements et des options juridiques pour les personnes qui en ont besoin. Ce sont quelques idées seulement, mais si les gens se sentent en sécurité, nous pouvons nous épanouir. »*

« Malheureusement, la vraie solution au problème est un changement des normes culturelles, qui ne peuvent être modifiées que progressivement. À cette fin, par exemple, on ne devrait pas avoir des juges dans notre système judiciaire qui disent à une victime d'agression sexuelle qu'elle aurait dû « garder ses genoux collés ». Des moyens éducatifs, dès un jeune âge, peuvent être utiles. »*

« Accessibilité à l'éducation (formation, accompagnement, sensibilisation) selon leur vécu et leur possibilité. Rendre accessible plus de ressources à ce sujet, et ce, pour toutes les femmes dans leur diversité. »

« Accès à des services de garderie à prix abordable, aiderait les femmes du NB au niveau économique, à aller vers de l'éducation si besoin est, à se sortir d'une situation de violence, à ne pas vivre sous le seuil de pauvreté. etc... »

Selon les dernières données publiées par Statistique Canada :

À l'échelle nationale :

- Les femmes autodéclarent** des actes de violence subis à un taux plus élevé que ceux qui sont rapportés à la police. Les écarts les plus significatifs entre l'autodéclaration et la déclaration à la police d'actes de violence faite aux femmes sont ceux pour la violence conjugale et la violence sexuelle.¹
- Les femmes représentent plus de 80 % des victimes d'homicides entre partenaires intimes déclarés par la police.²
- Les femmes autochtones s'autodéclarent victimes de violence selon un taux 2,7 fois supérieur à celui des femmes non autochtones (219 incidents par rapport à 81 incidents par 1 000 habitantes).³
- Les femmes qui s'identifient comme homosexuelles ou bisexuelles s'autodéclarent victimes de violence selon un taux 3,5 fois supérieur à celui des femmes qui s'identifient comme hétérosexuelles (281 incidents par rapport à 75 incidents par 1 000 habitantes).⁴

- Les femmes handicapées sont deux fois plus susceptibles d'être victimes d'un crime violent déclaré par la police que les femmes qui n'ont pas de handicap (137 incidents par rapport à 65 incidents par 1 000 habitantes).⁵
- Les travailleuses autodéclarent des taux de violence en milieu de travail plus élevés que les travailleurs (18,7 % par rapport à 13,2 %).⁶

Au Nouveau-Brunswick :

- Le taux de cas de violence entre partenaires intimes et d'autres formes de violence (sauf la violence sexuelle) faite aux femmes rapportés par la police est supérieur à la moyenne nationale (519 cas et 683 cas par 100 000 habitantes comparativement à 487 cas et à 592 cas par 100 000 habitantes, respectivement).⁷
- Le taux d'agressions sexuelles déclarées par la police est plus de dix fois supérieur chez les femmes que chez les hommes (71,6 par 100 000 habitantes par rapport à 6,1 par 100 000 habitants).⁸

¹ Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014.

² Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides, 2007-2017.

³ Statistique Canada, *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 7e éd., produit no 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, ISSN 1719-4407, 2017.

⁴ Statistique Canada, *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 7e éd., produit no 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, ISSN 1719-4407, 2017.

⁵ Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014.

⁶ Source : Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison, 2016.

⁷ Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2017.

⁸ Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2017.

** Autodéclaration indique que les données furent recueillies directement auprès des participants par Statistique Canada par le biais de sondages (au lieu de données tirées à partir des crimes déclarés par la police). Les participantes peuvent avoir déclaré dans les sondages des expériences qu'elles n'ont pas signalées à la police.

Résonances

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick, par l'entremise de leur initiative Résonances, a recueilli depuis la fin de 2017 jusqu'à tôt en 2018 de l'information qu'auprès de plus de 1400 femmes et de personnes appartenant à une minorité de genre du Nouveau-Brunswick, ainsi que de plus de 35 organisations qui desservent les femmes et abordent les enjeux de l'égalité des genres.

Ce feuillet d'information est le deuxième d'une série qui examine en profondeur les données recueillies et partage plus de récits des femmes. Lisez plus de renseignements à propos des résultats et de la méthodologie de Résonances à www.resonatenbresonances.ca

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick est un organisme gouvernemental indépendant. Nous fournissons des conseils au gouvernement et sensibilisons le public sur les questions d'égalité des femmes.

conseildesfemmesnb.ca

 @Conseilfemmesnb

 @Conseilfemmesnb

1-844-462-5179

conseil@gnb.ca